

## Rémunérations

NAO &  
 Mise en perspective

Alors que se poursuit le mouvement social portant sur les rémunérations au CEA, il n'est pas inutile de rappeler que la Direction du Budget fixe, et publie au Bulletin officiel du Ministère de l'Economie et des Finances, la rémunération annuelle des dirigeants des EPIC de recherche.

On peut situer ces rémunérations, arrêtées par une [décision ministérielle du 22 novembre 2016](#) et modifiées depuis au cas par cas, en perspective avec celle des salariés de nos trois organismes.

La **rémunération annuelle brute maximale** (part variable comprise) de ces dirigeants est :

- PDG du CNES : 334 000 €
- **AG du CEA :** 257 250 €
- PDG de l'IFP –EN : 201 000 €
- **DG de l'ANDRA :** 201 000 €
- PDG de l'IFREMER : 196 000 €
- *Président de la République :* 182 400 €
- **DG de l'IRSN :** 180 300 €
- PDG de l'ONERA : 176 000 €

Quant aux **rémunérations moyennes brutes annuelles des salariés constatées** à l'Andra, au CEA et à l'IRSN, elles ressortent de l'indicateur 212 du bilan social 2020 présenté à leurs instances représentatives :



Catégories (CEA)	CEA	ANDRA	IRSN	Catégories (Andra & IRSN)
Cadres supérieurs	120 566 €	151 884 € *	101 376 € **	Cadres supérieurs
Ingénieurs et cadres	62 928 €	69 580 €	57 192 €	Ingénieurs chercheurs IRSN
			59 184 €	Cadres administratifs IRSN
		46 656 €		Agents de maîtrise ANDRA
Techniciens	40 392 €	45 282 €	35 664 €	Non cadres techniques IRSN
Sécurité	38 436 €			
Autres filières	42 936 €			
		36 156 €		Ouvriers ANDRA
Gestionnaires	37 008 €		36 972 €	Non cadres administratifs IRSN
Secrétaires	36 696 €			
		42 252 €		Employés administratifs ANDRA

\* : 10 plus hauts salaires ; \*\* : hors part variable